

[Texte]

With utilization of parts and services produced in Canada, one of the major problems has been that foreign subsidiaries have had a tendency to set up a company in Canada and assemble parts and components manufactured in other countries and use their Canadian subsidiary only as an assembly plant to get over tariff walls. I think it is imperative that in allowing foreign investment we force it to develop and use Canadian components and services. Surely we must obtain more jobs in our manufacturing activity.

The question of exports is also important. If a foreign company is coming here we want to make sure that it is not using Canada merely as a place to satisfy the limited Canadian home market. That company has to give undertakings that it will process and manufacture in Canada and sell its goods outside the country as well as within. Those three criteria are very important and I back Mr. Nystrom in bringing these forward.

The Chairman: Mr. Breau.

Mr. Breau: Mr. Chairman, I, too, would prefer this wording here to the one that Mr. Nystrom proposed last Tuesday. Instead of having a separate criterion to determine what is significant benefit, we consider the effect on the level and nature of economic activity, and we include elements of that which we think are important. I think the elements that were suggested last Tuesday were important and I would rather have them in this wording than have a separate paragraph which could have the effect of minimizing the other ones. When you add paragraphs you might minimize the others. I think this is an important element and we should include it in the wording:

... level and nature of economic activity in Canada, including ...

• 1025

All the elements, to me at least, are applicable.

The Chairman: Mr. Clermont.

M. Clermont: M. Blenkarn a mentionné que nos ressources naturelles devraient être transformées au Canada, je pense que tout le monde est d'accord: Qui n'aime pas sa mère? Mais, monsieur le président, je l'ai mentionné mardi, je le mentionne de nouveau, les provinces ont présentement le pouvoir de dire aux investisseurs étrangers: «Oui, vous êtes bienvenus de venir dans notre province, mais vous allez transformer les matières premières sur place». Le Québec l'a fait pour ses ressources forestières en 1926 ou 1928. Je demeure à Thurso, et une des raisons pour lesquelles l'industrie s'est établie à Thurso, c'est que le Québec a dit à l'Ontario: «Vous n'aurez plus nos billots». Il y avait deux moulins à Rockland et les moulins ont fermé. L'Ontario a fait la même chose, je crois, sur le plan énergétique.

Encore, comme mon collègue, M. Leblanc, l'a mentionné, on soulève ainsi des problèmes entre le gouvernement fédéral et les provinces concernant la transformation. Je crois que les provinces ont à coeur aussi l'exploitation sur place de leurs ressources naturelles. Pourquoi dire aux provinces, par cette modification: «Vous n'avez pas fait votre devoir dans le passé, le gouvernement fédéral n'a pas fait son devoir dans le passé, aujourd'hui, par une loi, vous allez être obligés de le faire». Ils ont déjà ce pouvoir. Alors

[Interprétation]

Avec l'utilisation des pièces et services produits au Canada, l'un des plus importants problèmes a été que les filiales étrangères ont eu tendance à établir une compagnie au Canada et à assembler les pièces et composantes manufacturées dans d'autres pays et à utiliser leurs filiales canadiennes seulement comme usines d'assemblage, afin d'éviter certaines barrières tarifères. Je crois que si nous permettons l'investissement étranger, il est impératif que nous le forçons à développer et à utiliser les composants et les services canadiens. Il nous faut certainement obtenir plus d'emplois dans le domaine de la fabrication.

La question des exportations est aussi très importante. Si une compagnie étrangère s'installe ici, nous voulons nous assurer que ce n'est pas dans le but unique de ces services du Canada simplement pour satisfaire le marché intérieur canadien. La compagnie doit s'engager à transformer et à fabriquer au Canada ainsi qu'à vendre ses produits aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Ces trois critères sont très importants, et je soutiens monsieur Nystrom lorsqu'il les propose:

Le président: Monsieur Breau.

M. Breau: Monsieur le président, je préfère aussi cette formulation à celle qui a été proposée par monsieur Nystrom mardi dernier. Au lieu d'avoir des critères séparés pour déterminer ce qui est un avantage appréciable, nous considérons les conséquences sur les niveaux et la nature de l'activité économique et nous y inclurons les éléments que nous croyons importants. Je crois que des éléments qui ont été suggérés mardi dernier étaient importants, et je préfère voir cette formulation que de voir un paragraphe séparé qui pourrait avoir pour effet de minimiser les autres paragraphes. Lorsque vous ajoutez des paragraphes, il se peut que vous réduisiez la valeur des autres, je crois donc que c'est un élément important que nous devrions inclure dans la formulation:

... le niveau et la nature de l'activité économique au Canada, y compris ...

A mon avis, tous les éléments sont applicables.

Le président: Monsieur Clermont.

Mr. Clermont: Mr. Blenkarn mentioned that our natural resources ought to be processed in Canada, I think everyone agrees with this, this is obvious. But, as I mentioned last Tuesday, provinces now have the power to tell foreign investors that they are welcome to establish in the province but they must process the raw material on the spot. Quebec decided to take this stand with respect to wood products in 1926 or 1928. I live in Thurso and one of the reasons why industry was established there was that Quebec told Ontario that it would no longer be receiving wood from Quebec. There were two mills in Rockland which were obliged to close down. Ontario took the same position with respect to energy, I believe.

As Mr. Leblanc pointed out, there is talk about problems between the federal government and the provinces with respect to processing. I think that the provinces are strongly committed to the principle of having natural resources exploited on the spot. Then why are we using this amendment to say to the provinces that they did not do their duty in the past, nor did the federal government and that a law is going to be enacted forcing them to do what they ought to have done. They already have this